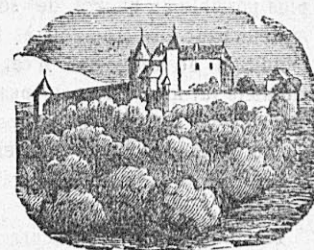




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . 1 an, » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁰⁷ 10³⁰ 2²⁸ 5¹⁰ 8⁵² — BULLE, arr. 8⁵⁵ 1³⁰ 4²⁵ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 13 mars 1906.

La falsification des denrées alimentaires.

M. le D^r Laur, secrétaire de l'Union suisse des paysans, vient de publier un *Guide à l'usage des conférenciers et des hommes de confiance de l'Union suisse des paysans*, pour la lutte contre les falsifications des denrées alimentaires par une loi fédérale.

La préface de cet ouvrage dit entr'autre :

..... Notre exposé ne laissera certainement subsister aucun doute sur nos intentions; nous ne voulons pas mettre en suspicion le commerce honnête et les gens de métier honorables. Au contraire, notre manuel doit contribuer à recruter des amis à la loi justement dans ces milieux. Il n'est dirigé que contre ces éléments malhonnêtes, qu'on rencontre aujourd'hui, malheureusement, en plus ou moins grand nombre dans presque toutes les industries et dans toutes les professions.

Le 8 décembre 1905, les Chambres fédérales ont adopté un projet de loi sur la matière; il s'agit aujourd'hui d'en assurer l'adoption par le peuple.

Mais si jamais loi fut nécessaire, c'est bien celle qui protégera le consommateur contre la falsification des denrées alimentaires, comme aussi le commerçant honnête contre les falsificateurs eux-mêmes ou ceux qui font le commerce de produits falsifiés.

Sans parler des souffrances des milliers de consommateurs dont la santé est altérée par l'usage de denrées falsifiées, la grande masse des négociants et des artisans honnêtes est lésée par la concurrence ruineuse de ces produits artificiels vendus à bas prix, et le paysan voit avec un colère bien légitime les excellents produits de son

sol avilis et supplantés par ceux des laboratoires.

L'auteur de la brochure nous montre successivement à l'œuvre les falsificateurs du vin; les fabricants de beurre de margarine, utilisant la graisse des clos d'équarrissage ou celle d'animaux crevés; ceux de saindoux américains, travaillant sur du suif, de l'huile de coton et des déchets graisseux; ceux du miel artificiel; il nous montre les salaisons d'Amérique, conservées à l'aide de produits chimiques dangereux, contrôlés à la légère, souvent pleines de trichines, et vendues comme charcuterie indigène; les conserves de viande d'Amérique qui, dans la guerre des Etats-Unis contre l'Espagne, soulevaient des protestations indignées des soldats écœurés; le café avarié passé à l'ocre ou au graphite; le thé gypsé; les pâtisseries à la margarine, les sirops artificiels, les bonbons colorés par des produits souvent vénéneux...

M. le D^r Laur présente aussi un projet d'organisation du contrôle dans les cantons et à la frontière par la Confédération. La plupart des cantons ont aujourd'hui déjà des chimistes cantonaux; on créerait les *inspecteurs des denrées alimentaires*. A la frontière, la surveillance sera exercée par les bureaux des douanes et les vétérinaires. Les organes de surveillance sont autorisés à contrôler les marchandises venant de l'étranger et à prélever des échantillons.

Pour que la loi sur les denrées alimentaires remplisse son but, on a naturellement prévu les pénalités réprimant les infractions. Et la loi semble devoir être efficace en prévoyant :

- un maximum d'amende très élevé;
- l'amende pouvant être prononcée de concert avec la peine de l'emprisonnement;
- le jugement pouvant être publié dans les cas graves;

les marchandises falsifiées pouvant être confisquées.

L'auteur de la brochure démontre en outre longuement que la loi fédérale est favorable aux intérêts des consommateurs, de l'agriculture, du commerce et des industries alimentaires. Elle présente donc un intérêt général. Chacun de ces chapitres mériterait d'être mis sous les yeux du public, de même que ceux concernant les falsifications des diverses denrées alimentaires.

Pour aujourd'hui et à titre de spécimen nous reproduisons le chapitre que M. Laur consacre au beurre :

Le beurre.

Par un malaxage insuffisant, la teneur en eau du beurre peut être augmentée dans une mesure si forte que les consommateurs se trouvent lésés d'une façon déloyale. On connaît des cas, où le beurre contenait jusqu'à 40 et même 65 % d'eau.

On rencontre ici aussi l'emploi de matières colorantes et de moyens de conservation dangereux pour la santé.

Une mauvaise fabrication, la malpropreté et le rancissement peuvent donner lieu à des contestations. On a aussi découvert à l'occasion des fraudes grossières, comme l'addition de fécule, etc.

La principale altération qu'on fait subir au beurre, c'est son mélange à des graisses étrangères. Ces manipulations frauduleuses ont été beaucoup facilitées par la découverte de la margarine et le développement pris par sa fabrication. Une grande partie de la margarine n'est pas autre chose, en substance, qu'un mélange de suif de bœuf à des huiles végétales. Nous nous étendons un peu plus loin sur sa fabrication.

Il est souvent très difficile de prouver la falsification du beurre par la margarine. Les fabricants cherchent à préparer un produit ressemblant le

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 35

LA COMTESSE MADELEINE

PAR
M. DU CAMPFRANC.

Alors, Herbert, cet homme des jours heureux, sans force devant le malheur, et ne pouvant trouver en lui-même l'énergie de regarder de haut la ruine, résolut de fuir le bruit qui se faisait autour de son nom. Il donna donc sa démission, quitta le régiment de la garde royale, et se retira dans son pavillon de chasse de Brabourg, qui lui était resté comme unique épave.

Rien n'empêchait qu'on se pays au sol incolte et sablonneux; mais à l'entour du pavillon, des bois centenaires se croisaient les uns aux autres, formant comme une ceinture de verdure encroquant la construction de granit. Rien de plus mélancolique que cet entourage de grands bois sombres, où soufflait le vent d'automne, faisant tourbillonner les feuilles et gémir les branches.

Madeleine connaît de tristes jours dans ce pavillon au

meuble antique, fané et insuffisant. Elle se fat pourtant accoutumée à cette vie solitaire entre son mari et son enfant, si Herbert lui eût témoigné un peu de la tendresse ancienne, de cette tendresse donnée encore au soir de la cruelle déception; mais l'amour s'éteignait dans ce cœur aigri par les mécomptes. L'ennui rongait Herbert. Il passait des journées entières à suivre le cours de ses pensées désolantes, sans songer à la fuite des heures. Puis, las de contempler les spirales de ses cigares, montant vers le plafond à poutres saillantes, il sortait, faisait déconpler ses chiens, et les regardait chasser.

Il marchait nerveusement dans les sentiers encombrés de feuilles jaunies, et il rentrait maussade, toujours hanté par les mêmes regrets. Le soir, il s'attablait devant quelque vieille bouteille; et là, il s'animait, il parlait, il gesticulait, il voulait tuer l'ennui par l'excitation; l'ennui moine qui lui revenait plus énervant, plus fastidieux, le lendemain, lorsque sa tête avait été congestionnée par une pointe d'ivresse.

Ce qu'il y avait de grave dans ce cas, c'est que le séduisant Herbert, l'homme de bonne compagnie, à l'esprit parfois poétique, au cœur souvent généreux, devenait brutal, violent. Au moindre prétexte, ses accès de colère le reprenaient. Plus de paix possible; mais des escarmouches incessantes; et, dans ces querelles à propos de tout, à propos de rien, la perle de l'amour pur fondait et disparaissait. Quels assauts donnaient ces colères injustes à

cette tendresse de Madeleine, si tendre et si reconnaissante. Ah! Que c'était triste, que c'était triste cet amour qui finissait entre deux êtres qui s'étaient follement aimés; que c'était triste ce bonheur qui s'envolait, et cette chaîne qui demeurait, se faisant plus lourde de jour en jour, blessant, meurtrissant, accablant de tout son poids. Que c'était triste cette dissonance qui s'accroissait et ces angles qui, surgissant soudain, déchiraient parce que l'indulgence, fille de l'amour, ne venait plus jeter son voile sur des imperfections, jadis si aisées à supporter. Il semblait le saint amour conjugal comme une barque lancée sans lest sur une mer en furie. Pour prévenir le naufrage, il eût fallu une prière, une pensée venue du ciel, et Madeleine, désolée, découragée, ne priait jamais. Et comme ils n'appelaient pas Dieu à l'aide pour resserrer les liens qui se dénouaient, les colères du mari se faisaient plus violentes, plus injustes, et la femme oubliait parfois le secret de ces réponses douces qui rompent la violence comme le ferait un charme; elle oubliait que l'unique moyen de retenir un cœur qui vous échappe, c'est l'extrême bonté et l'indulgence infinie.

Madeleine pleurait souvent; puis, lorsqu'elle était lasse de verser des larmes, elle s'épongeait les yeux pour faire disparaître toute trace de pleurs qui eussent affligé son fils. Elle s'en allait alors se consoler près de la chaise-longe. De plus en plus, Henri, cet être frêle et sensible, qui ne vivait que par le cœur, témoignait à sa mère une

bons
cuits
frettes
backs

VINS
... qu'il a ouvert un com.
... garantie, il sollicite la
(R26B)54
Vins
... caves de M. P. Feigel.

esneur. [156]
xposition

POUDRE
systèmes
fr. à pied

AUD
E. [104]

TIQUES
as, BULLE
tions fédérales [103]

de la Gruyère.

entrepôts de l'Écu, mis à
moner au Bureau de la Di-
ons de location.
LA DIRECTION.

N
tion pour la Compagnie des
ssion.
ier des charges et avant-
li cacheté portant l'inscrip-
ent être déposés pour le

es de bois.

S : Samedi 17 mars : 1200
12 poteaux chêne, 18 etères
pin et 15 tas de branches.
à 1/2 heure, ferme Yerly.

louer :
une forge bien outillée.
ssurée.
ean Déplan, auvergiste,
2, près Semsales.

désire
on un enfant. Bons soins
ser à Mme Marie GENIL-
Condémine, Bulle.

S, IMP.-ÉDITEURS — BULLE

plus possible au beurre, de sorte que le consommateur peut être trompé très facilement. Lorsque l'addition de margarine n'est pas trop forte, le chimiste lui-même ne peut pas toujours dire avec assurance, s'il s'agit d'une fraude ou non. Aussi a-t-on demandé depuis longtemps déjà qu'il soit interdit de mélanger la margarine au beurre en vue de la vente.

Par la falsification du beurre avec la margarine, l'agriculture a fait de grandes pertes. Elle n'a pas seulement à soutenir une nouvelle concurrence due à cette industrie, mais la vente de la margarine pour du beurre naturel exerce une pression déloyale sur le prix de ce dernier. Il est certain qu'un beurre falsifié peut être offert à un prix plus avantageux que le beurre naturel et pur. Le consommateur croit alors qu'il achète du beurre pur à bon compte, et ne veut plus payer un prix répondant aux frais de production de l'agriculteur. S'il avait su qu'il achetait un beurre falsifié, il n'hésiterait pas à payer un prix plus élevé au producteur campagnard.

L'industrie laitière des états, où la fabrication de la margarine a pris un grand développement, se trouve discréditée à l'étranger. La Hollande nous en donne un exemple. Ses beurres et ses fromages jouissaient autrefois d'une excellente renommée et venaient au premier rang. Aujourd'hui la défiance est générale, la fabrication de la margarine y ayant pris des dimensions extraordinaires. Depuis 1875 l'exportation du beurre des Pays-Bas en Angleterre a diminué de 18 à 14 millions de kilogrammes, tandis que, dans la même période de temps, le Danemark, grâce à un excellent contrôle des denrées alimentaires, faisait progresser son exportation de 10 à 75 millions de kilogrammes. Les producteurs néerlandais doivent aujourd'hui chercher péniblement à regagner la confiance de leurs anciens clients en organisant le contrôle des beurres par des stations officielles.

Dans les pays, où l'industrie laitière joue un rôle économique aussi important qu'en Suisse, les expériences faites par la Hollande sont d'un exemple souverain.

Le beurre fondu fait encore l'objet de falsifications plus nombreuses que le beurre frais.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Chambres fédérales. — Voici l'ordre du jour de la première séance des Chambres fédérales qui aura lieu le lundi 19 :

Conseil national : Exportation des forces hydrauliques ; éventuellement complément du Code pénal fédéral (apologie du crime).

tendresse ardente et passionnée. L'enfant se trouvait bien de son séjour à la campagne. Il reprenait quelque force. L'hiver avait passé. Le printemps était venu ; et, par les tièdes journées d'avril, Madeleine emmenait son fils respirer les essences vivifiantes des grands sapins. Il n'y avait plus de riche landau attelé de deux bai-brun, aux harnais plaqués d'argent ; mais la jeune comtesse avait apporté de Berlin une petite voiture très légère où elle plaçait son enfant, elle le roulait elle-même. C'était leur joie de s'en aller ainsi, tous les deux, sous les verdoyantes ramures où chantaient les oiseaux. Henri chantait comme eux, et jouait avec les fleurs cueillies sur la mousse des bois. Ils faisaient le tour du lac, qui se ridait sous les minuscules galets lancés par la petite main faible ; puis, lorsque la surface azurée avait repris son calme, la promenade continuait très longue et toujours trop courte. Ils se reposaient au pied d'un hêtre ou sur le tronc renversé d'un sapin de Sibérie. Madeleine pressait son fils sur ses genoux. Lui tressait, pour elle, des guirlandes de marguerites ; elle racontait des contes ou parlait des petits oiseaux qu'il ne faut jamais sortir du nid parce que les mères pleurent. L'enfant l'écoutait avidement, retenant toutes ses paroles ; puis, tous deux se taisaient sous la sensation d'un calme exquis. Le ciel était d'un bleu tendre ; une faible brise agitait le feuillage, l'horizon était voilé d'une brume légère dans laquelle les lointains se fondaient, doucement estompés. Des bruits vagues venaient animer la solitude : c'était le chant d'un pâtre, ou le bruissement d'un daim se cachant dans les taillis profonds.

(A suivre.)

Conseil des Etats : Hôtel des postes à la Chaux-de-Fonds ; recours de réintégration.

St-Gall. — *Double condamnation à mort.* — Le tribunal cantonal a condamné à mort le ramoneur Hoffstetter qui a assassiné son patron, le maître ramoneur Schubiger. La femme de ce dernier a été également condamnée à mort ; elle avait poussé le meurtrier au crime et l'avait assisté. La femme Schubiger a été condamnée à l'unanimité.

— *Mort de l'évêque de Saint-Gall.* — Lundi matin, à 7 heures, est mort, à l'âge de 73 ans, Mgr Augustin Egger, évêque de St-Gall depuis 1882.

Argovie. — *La méningite infectieuse.* — Un nouveau cas de méningite spino-cérébrale s'est déclaré dans le canton d'Argovie. Il s'agit, cette fois-ci, d'une femme de 35 ans, du village de Küttigen. On a transporté la malade à l'Hôpital cantonal, à Aarau. Elle a succombé au bout de quelques heures.

ÉTRANGER

FRANCE

Epouvantable catastrophe

dans les mines de Courrières.

Une catastrophe s'est produite samedi matin dans trois fosses des mines de Courrières, qui ont été transformées en un brasier violent. 1795 ouvriers étaient descendus le matin dans les puits, 591 en sont ressortis. Il reste par conséquent 1204 hommes ensevelis.

D'après les derniers renseignements parvenus dans la matinée au ministère de l'intérieur, la catastrophe qui s'est produite samedi matin, à 7 h., dans les mines de Courrières, dépasse en horreur tout ce que l'on peut imaginer.

Une épouvantable détonation se produisit à la fois dans les fosses N^{os} 2, 3 et 4 ; des cages furent projetées à une hauteur d'environ 10 mètres. Un moulineur fut tué net, un cheval fut projeté en l'air.

Toutes les fosses communiquant entre elles, certains ouvriers ont cherché à s'échapper par la fosse N^o 10. C'est par là que l'on a opéré quelques sauvetages. A 10 h., les premières cages purent être ramenées ; elles contenaient une dizaine d'hommes à demi-asphyxiés, parmi lesquels M. Voisin, ingénieur.

Un des hommes ayant penché son bras au-dessus de la cage a eu le bras écrasé. Les docteurs l'ont amputé sur place.

Les secours.

On amène des voitures, une quantité de civières et de matelas. Les premiers soins sont donnés aux blessés. Des équipes de bonne volonté descendent pour porter secours, risquant d'être asphyxiées. On fait marcher les ventilateurs à toute vitesse pour enlever les gaz délétères. Lorsque la première équipe de secours arrive, elle trouve des cadavres amoncelés, déchiquetés. Les sauveteurs entendent quelques soupirs, ils essaient de porter secours, mais ils ne peuvent rester dans la fosse. Enfin, à 2 h., une première cage portant 14 blessés remonte ; un mineur est scalpé, d'autres brûlés, plusieurs sont presque nus.

Lorsque la dernière cage remonte avec deux blessés, on annonce que tous les autres mineurs sont des cadavres. Ils sont au nombre de 680 dans cette seule fosse. La mort a été provoquée soit par l'asphyxie, soit par les nombreux éboulements qui se sont produits. La fosse N^o 10 est utilisée pour retirer les corps de la fosse 2.

Quant aux dégâts matériels, il est impossible de les évaluer.

Le nombre des morts est maintenant de 1219. De nombreuses familles ont perdu plusieurs membres ; l'une a perdu le père et six garçons. Plus de

25,000 personnes stationnent aux abords des puits.

C'est à la fosse N^o 4 que se concentrent les opérations de sauvetage. On y remarque la présence du personnel de la mine et de nombreux ingénieurs des concessions voisines de Liévin, d'Orge et de Lens. Plusieurs ingénieurs et porions accompagnés d'un délégué viennent de descendre dans le puits.

A la fosse N^o 2, sur 500 mineurs descendus on en a retiré 388. A la fosse N^o 3, sur 483 mineurs descendus on en a remonté 13. La cage ne fonctionnant pas et les échelles étant brisées ont désespéré de sauver les autres.

A la fosse N^o 4, sur 852 mineurs descendus, 135 ont été remontés avant l'explosion par ordre de l'ingénieur Baret, à cause du travail de barrages et de l'empêchement de l'accès de certaines galeries. 40 autres ouvriers ont été remontés par les échelles et dix par les cages ; cinq ont été tués.

Les ouvriers descendus pour porter secours commencent à remonter. On juge, croit-on, que toute tentative de sauvetage serait inutile.

Actes de dévouement.

Dimanche toute la journée on a retiré des cadavres par la fosse N^o 4. Des scènes épouvantables se produisent. L'état de la population est navrant. Personne ne s'est couché cette nuit.

Une berline a remonté un amoncellement de chairs informes. Un des cadavres était scalpé, un autre n'avait plus de tête. La berline est redescendue bientôt pour ramener un nouveau chargement d'une masse n'ayant plus rien d'humain.

Le bruit court qu'une quarantaine de sauveteurs sont bloqués par un éboulement. L'un d'eux, après être descendu 14 fois et avoir remonté chaque fois un cadavre, n'a pu revenir au 15^e voyage et a péri au fond du puits.

Il est encore difficile de déterminer exactement les causes de la catastrophe. On prétend aujourd'hui que ce n'est pas le grisou, mais simplement un mélange de gaz détonants qui, au contact d'une lampe, aurait produit l'explosion.

D'autres estiment qu'il s'agit réellement d'un coup de grisou. Dans certaines communes le nombre des victimes de la catastrophe est tel qu'il ne reste presque plus d'hommes valides.

CANTON DE FRIBOURG

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse vient de se déclarer à Corseaux, district de Vevey. La provenance de la maladie est inconnue.

Par mesure de précaution, l'autorité sanitaire fribourgeoise a décidé de mettre en quarantaine le gros et le menu bétail provenant de ce district, ce conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement fédéral sur les épizooties.

Militaire. — Les capitaines, Weck, Louis, et Techtermann, Louis, à Fribourg, sont promus au grade de major.

Un trou dans la lune. — La petite ville d'Estavayer est sous le coup d'une bien vive émotion. Mercredi dernier, M. Joseph Dumont, syndic de cette commune, lieutenant du préfet, caissier du Crédit agricole et industriel de la Broye, s'est constitué prisonnier à la Préfecture, s'accusant de détournements au préjudice de cet établissement financier.

Ces détournements, dont quelques-uns datent de plus longtemps déjà, ascendent à environ 65 000 fr., dont une partie, 25,000 fr., est couverte par des cautionnements. On ne connaît pas encore le système par lequel le caissier infidèle cachait ses opérations frauduleuses.

Le Conseil d'administration de l'établissement a tenu vendredi une séance extraordinaire. Administrateurs, vérificateurs, directeur, tous avaient

une confiance comme syndicat d'années avait nante.

Cadavre. — bogne, assez gr jeune femme Le cadavre ne temps dans l'ea

Papeterie importante et d'être acquise d'industriels du geret, directeur Banque canton et Gretenner, né

Ce consortium ryme par action la papeterie, sp Fabriques Caille une ère de déve Marly.

G R

Le temps siennes. Tout co vulsions ; souhai journées bien m cho, d'une temp tant tout le mon tre, la neige a fa comme aux plus

Et bien que le les granges, l'ag vais œil ce retor

Mises d'i L'office des faillit en mises publiques, vant, à 3 heures d Lion-d'Or, à Neiriv tenant à la mass Etienne, à Neirivi écurie, forge, et on L'adjudication au

Mise d et de

Mardi 20 m heure précise, M. A à Saint-Martin bliques tout son bét res-vaches, 5 géci-s de 3 mois à 2 ans et Favorables condit P^r l'exposant :



ationnent aux abords de
4 que se concentrent les
ge. On y remarque la pré-
la mine et de nombreux in-
ns voisins de Liévin, d'Or-
urs ingénieurs et porions
légué viennent de descendre

500 mineurs descendus on
osse N° 3, sur 483 mineurs
onté 13. La cage ne fonc-
elles étant brisées ont dé-
autres.

352 mineurs descendus, 135
nt l'explosion par ordre de
use du travail de barrages
l'accès de certaines gale-
e ont été remontés par les
cages; cinq ont été tués.
endus pour porter secours
r. On juge, croit-on, que
etage serait inutile.

dévouement.
ournée on a retiré des ca-
. Des scènes épouvantables
la population est navrant.
s cette nuit.

té un amoncellement de
cadavres était scalpé, un
ête. La berline est redes-
mener un nouveau charge-
nt plus rien d'humain.
ne quarantaine de sauve-
n éboulement. L'un d'eux,
fois et avoir remonté cha-
pu revenir au 15° voyage-
ts.

de déterminer exactement
phs. On prétend aujourd-
grison, mais simplement
ants qui, au contact d'une
explosion.
il s'agit réellement d'un
certaines communes le nom-
catastrophe est tel qu'il ne
ames valides.

FRIBOURG

— La fièvre aphteuse
rsesaux, district de Vevey.
adie est inconnue.
tion, l'autorité sanitaire
mettre en quarantaine
provenant de ce district,
positions de l'article 27
les épizooties.

capitaines, Weck, Louis,
A Fribourg, sont promus

une. — La petite ville
oup d'une bien vive émo-
I. Joseph Dumont, syndic
tenant du préfet, caissier
ustriel de la Broye, s'est
Préfecture, s'accusant de
dice de cet établissement

ont quelques-uns date-
léjà, ascendent à environ
tie, 25,000 fr., est cou-
ents. On ne connaît pas
quel le caissier infidèle
aduleuses.
tion de l'établissement a
e extraordinaire. Admi-
directeur, tous avaient

une confiance absolue dans leur caissier, lequel,
comme syndic de la ville, depuis une quinzaine
d'années avait su se faire une popularité surprenante.

Cadavre. — On a découvert jeudi, dans l'Ar-
bogne, assez grosse à cette époque, le corps d'une
jeune femme inconnue, âgée de 30 ans environ.
Le cadavre paraissait avoir séjourné quelque
temps dans l'eau.

Papeterie de Marly-le-Grand. — Cette
importante et ancienne maison industrielle vient
d'être acquise par un consortium de financiers et
d'industriels du pays, composé de Messieurs Ber-
geret, directeur, à Marly, Glasson, directeur de la
Banque cantonale fribourgeoise; Cailler, à Broc
et Gretener, négociant, à Bulle.

Ce consortium s'est constitué en société ano-
nyme par actions et continuera l'exploitation de
la papeterie, spécialement pour les besoins des
Fabriques Cailler, à Broc. On peut donc prévoir
une ère de développement pour la Papeterie de
Marly.

GRUYÈRE

Le temps qu'il fait. — L'hiver en fait des
siennes. Tout comme un moribond, il a des con-
vulsions; souhaitons sa fin prochaine. Entre deux
journées bien mauvaises, nous avons joui, diman-
che, d'une température exquise, ensoleillée, met-
tant tout le monde en campagne. Lundi, par con-
tre, la neige a fait fureur, chassée en bourrasques,
comme aux plus vilains jours de l'hiver.

Et bien que les fourrages se fassent rares dans
les granges, l'agriculteur ne voit pas de trop mau-
vais œil ce retour de l'hiver. Autant maintenant

qu'en avril ou mai, dit-il avec raison. Car alors
l'herbe aura grandi dans les prés, les arbres se-
ront en fleurs, les travaux en pleine activité et les
rebuses de mai sont toujours désastreuses.

Nous en avons eu que de trop fréquentes preuves!

Broc. — La Société coopérative de consom-
mation de Broc nous communique le rapport de
son premier exercice, du 1^{er} janvier au 31 décem-
bre 1905. Nous y relevons que la Société compte
actuellement 65 membres et qu'elle a fait durant
l'année un chiffre de ventes de 25,399 fr. 64 dont
10,472 fr. 43 aux sociétaires. Le résultat de l'exer-
cice présente un bénéfice net de 1754 fr. 76 que
le Conseil d'administration propose de répartir
comme suit :

Bonification 7 % aux sociétaires sur marchandises prises en magasin	Fr. 775 76
Bonification 5 % aux sociétaires sur ventes de tiers	> 329 —
Au fonds de réserve	> 350 —
Au Comité de direction	> 250 —
Au fonds pour l'assistance de socié- taires nécessiteux	> 50 —

Le Comité de Direction fait abandon de sa part
aux bénéfices en allouant 50 fr. au Fonds des pau-
vres de la commune de Broc et 200 fr. au fonds
des sociétaires nécessiteux.

Par des conditions toujours plus favorables, la
Société espère avoir un développement rapide et
de longue durée.

Communiqué. — Il est rappelé aux proprié-
taires et locataires domiciliés dans la commune de
Bulle qu'aux termes du règlement de police lo-
cale, ils ont l'obligation, sous peine d'amendes
pouvant s'élever à 5 fr., d'indiquer à la Direction
de police locale, dans les huit jours, les personnes
qui prennent domicile chez eux, soit comme do-
mestiques, pensionnaires, soit comme locataires.

Les changements de domicile, dans la com-
mune, doivent pareillement être annoncés à dite
Direction, dans le même délai, sous peine d'une
amende de 1 à 2 fr.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de février 1906.

Naissances :

Leyrat, Martine-Alphonsine, fille de Jules, nég. en
bois, de Le Saulgy, Esmont et Pont (Veveyse) et de Jo-
séphine-Alexandrine née Conus. — Bonchet Georgette-
Marie, fille d'Anselme, mécanicien, de Présilly [Hte-Sa-
voie], et de Louise, née Barras. — Marel, Paul-Albert,
fils de Charles, négociant, de Marnand (Vaud), et de
Louise née Gaudard. — Nicola, Edouard-Louis-Henri,
fils d'Henri, peintre en bâtiment, de Premosello (Novare,
Italie) et de Claire-Joséphine née Vannay. — Remy,
Jules-Alphonse, fils de Jean, serrurier, de Progens, et de
Louise née Aebischer. — Jolliet, Rosa-Thérèse-Marie,
fille de Firmin, de Vaulroz et Moutbovon, et de Stéphanie
née Oberson. — Pasquier, Marcel-Léon-Jules, fils de Lu-
cien, conducteur postal, de Bulle, et de Marie née Haffen.
— Roullier, Joseph-Albert, fils de Louis, menuisier, de
Sommentier, et de Lucie née Jenny. — Wuilleret Cé-
ment Pierre-Noël, fils de Louis, employé aux C. E. G., de
R. mont et de Fribourg, et de Caroline née Maillard. —
Dousse, Gustave-Henri, fils de Firmin, représentant de
commerce, d'Arconciel, et d'Alice née Oltoz. — Bau-
meyer, Pauline, fille d'Auguste, serrurier, de Granges-
Paccot, et de Joséphine née Saudan.

Le bonheur d'une famille

repose sur la santé de chacun de ses membres. Pour
conservier la santé, le café de malt Kathreiner est d'une
grande importance. Pour les enfants, c'est ce qui rem-
place le mieux le café, pour les adultes c'est une excel-
lente et salutaire addition au café. 35

Pour combattre la lassitude

les maux de tête, la faiblesse, le manque
d'appétit, les pâles couleurs, rien de mieux
que la cure du véritable Cognac ferrugineux
Golliez, toujours plus apprécié depuis
32 ans, et récompensé dans les dernières expo-
sitions avec les plus hautes distinctions.

Evitez les nombreuses imitations en exigeant sur
chaque flacon la marque des „ deux palmiers ” et
le nom de Fré. Golliez à Morat.
En vente dans les pharmacies et bonnes drogue-
ries en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Mises d'immeubles.

L'office des faillites de la Gruyère vendra
en mises publiques, **vendredi 16 cou-
rant**, à 3 heures du jour, à l'auberge de
Lion-d'Or, à Neirivue, les immeubles appar-
tenant à la masse en faillite GEINOZ
Etienne, à Neirivue, comprenant grange,
écurie, forge, et environ 3 poses de terre.
L'adjudication aura lieu à tout prix.

Mise de bétail
et de chédail.

Mardi 20 mars courant, dès 1
heure précise, M. **Alphonse Demierre**,
à **Saint-Martin**, vendra en mises pu-
bliques tout son bétail comprenant : 12 mè-
res-vaches, 5 génisses portantes, 14 génisses
de 3 mois à 2 ans et 2 truies portantes.
Favorables conditions de paiement.
P^r l'exposant : Alph. DEMIERRE.

C. PUGIN, mécanicien, Echarlens

Élévation d'eau de source. — Béliers hydrauliques. — Pompes de puits.
Spécialité de conduites d'eau. — Pompes à purin neuves. Pompes d'occasion.
Echanges et réparations. — Conduites pour purin, nouveau modèle.
Pompes pour dessus de puits en bois, modèles perfectionnés.
Installations garanties. (H152B)

Jolies chambres

meublées sont à louer à prix modérés. S'a-
dresser à l'Agence de publicité Haassenstein
et Vogler à Bulle. (H156B)

A louer :

à **Vaulruz** un joli logement bien
exposé au soleil. Vue splendide.
S'adresser à M. Alfred MASSET.

Leçons écrites de comptabilité amé-
ricaine. Succès garanti. Prosp. gratis.
H. Frisch, expert compt., Zurich B 91.

Je dispose de différentes som-
mes à placer en premier rang.
211[H133B] **ANDREY**, not.

A VENDRE

environ 700 pieds de **bon fumier**.
S'adresser à M. Louis GAILLARD, Bulle.

A vendre :

ou à échanger contre **pouliche** un bon
cheval âgé de 7 ans.
S'adresser à A. RUBIN, Château d'Ex.

Aux amateurs
d'excellents cigares.

200 Vevey courts	Fr. 1.85
200 Rio Grande, paquet de 10	2.40
200 Flora Victoria	3.—
200 Flora Marque Feu	3.30
200 Alpenrosen	3.35
200 Virginie (sembl. aux Ormond)	3.40
100 Allemand, petits mais fins	1.80
100 Herzog, fins de 5	2.90
100 Flor Sumatra spéc.	4.20
125 Bricago fins	3.10

Roth & Winiger, Fabr. de cig.
Winterthurerstrasse 151, Zurich IV.

Perdu :

mercredi, de Riaz à Bulle, une **montre
de dame** argent, à remontoir.
La rapporter chez Mme MUSILLIER, à
Riaz, contre bonne récompense.

J. & A. ROULLIER FRÈRES

Spécialité d'Enseignes

sous verres et lumineuses.

GYPSERIE & PEINTURE

Peinture en voitures.

"MERCURE"

CHOCOLATS SUISSES & DENRÉES COLONIALES

Chocolats
Cacaos
Thés
Gafés

Succursale de **BULLE**
Place des Alpes N° 200.

oo Spécialités de cafés oo

Les personnes qui savent apprécier une bonne tasse de café seront entièrement satisfaites de nos mélanges de cafés torréfiés qui se distinguent par un arôme des plus fins et un saveur des plus agréables.

Prix-courant de ces mélanges :

N° 1 Mélange Brésil fin le 1/2 kg. 80 c.	N° 7 'Mercure' mél. s. é. 1/2 kg. 160 c.
> 2 Mélange Campinas surfin 90 >	> 8 Mocca d Arabie 180 >
> 3 Mélange Amérique contr. 100 >	> 9 Mélange de Car sbad 180 >
> 4 Guatémala surfin 120 >	> 10 Mélange de Menado surfin 200 >
> 5 Nouvelle-Hébride surfin 140 >	> 11 Caracoli Mél. trié surfin 100 >
> 6 Mélange de Vienne 150 >	> 12 > trié extra-fin 130 >

Le prix des cafés verts est de 70 à 160 cts. le 1/2 kg.
Vente avec 5 % de rabais. Le café est moulu gratuitement.

Bonbons
Biscuits
Gaufrettes
Zwiebacks



POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

POUR LE BETAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.



Marque déposée. (H10220L)

Vente en gros: Vve AIF. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne et A. PANCHAUD, Vevey
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

Si vous voulez vous débarrasser de

Rhumatisme

Courbature dans les reins,
douleurs rhumatismales,
employez le remède excellent

Emplâtre ROCCO

ordonné par les médecins.
Fr. 1.25 aux pharmacies: P. Gavignin et A. Barras, Bulle. [109]



Visitez la magnifique exposition
DE

MACHINES A COUDRE

de tous les meilleurs systèmes
depuis 40 fr. à main et 80 fr. à pied

CHEZ

Jos. GREMAUD

mécanicien, **BULLE.** [104]

Le vétérinaire **H. GAPANY**
avise son ancienne et nouvelle clientèle qu'il vient
s'établir à **BULLE.**

TÉLÉPHONE (H128B) TÉLÉPHONE

CARÊME

Stokfisch Thon ouvert et en boîtes.
Morue Sardines. Saumon.
Godfisch Crevettes. Homards.
Merluche Ecrevisses. Hareng.

Au magasin Vve Louis Treyvaud
BULLE - Grand'Rue 38 - BULLE

Contre l'Anémie,
Faiblesse et
Manque d'appétit

essayez le véritable

Cognac ferrugineux Golliez

(Marque des 2 Palmiers). [11]

32 ANS DE SUCCÈS. 10 diplômes et 22 médailles.
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2 50 et 5.

ENGRAIS CHIMIQUES

PRIX RÉDUITS

Agence agricole Aug. Barras, BULLE

Maison placée sous le contrôle des stations fédérales
d'essais agricoles. [103]

Au Progrès, Bulle

Liquidation partielle autorisée

des articles suivants:

Confections désassorties et démodées
pour Hommes et Dames.

Tissus divers défraîchis.
(H129B) Coupons de tous genres.

M. PICARD

A louer:

un logement de deux chambres, cuisine, cuve et rackets pour le 18 courant, chez N. STÄMPFLI, maréchal, La TOUR.

Tous les Convalescents, Anémiques, Débiles, Neurasthéniques doivent faire une cure de **Vin Logo**, le Tonique reconstituant par excellence. Meilleur et plus efficace que tous les autres vins médicinaux. Le litre fr. 4.25, le 1/2 litre fr. 2.50 francs dans toute la Suisse. Dépôt Général: Ch^e Leclerc et Gorin, Droguerie de la Croix d'Or, Genève. [104]

On demande pour de suite un bon

vacher

pour soigner 15 à 16 vaches. Gage, fr. 50. — par mois. Certificats exigés. S'adresser à M. Jos. Lièvre-Chariatte, Fontenais, près Porrentruy. [615P][122]

Si vous toussiez

N'ESSAYEZ PAS

autre chose que les

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois de sapins des Vosges. Goût agréable.

remède précieux contre rhumes, toux catarrhes, bronchites.

En vente partout.



Déposé
Seuls fabricants: BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

Important: Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H13485X)[1267]

A vendre:

aux environs de Bulle

un domaine

de 18 poses, tout attenant, grange à pont
Entrée immédiate, facilité de paiement.
S'adresser par écrit sous chiffres H1020F
à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, Fribourg. [105]

A louer:

pour le 1^{er} juin, un bel appartement au centre de la ville, confort moderne, et bien exposé au soleil.
S'adresser au bureau du journal.

En 2-3 jours,
le goître et toute grosseur au cou disparaissent: 1 flac. à 2 fr. de mon eau antigoitreuse suffit.

Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles, 1 flac. 2 fr.

S. FISCHER, méd. à Grub
(Appenzell Rh.-E.) (H1190) 87

Auberge

A vendre ou à louer une bonne auberge vaudoise, frontière fribourgeoise, au carrefour de plusieurs routes, belle situation.
S'adresser les offres sous chiffres H 1093 F, à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, Fribourg. [125]

Une chienne

grise s'est retirée aux écuries WÄBER, à Bulle.
Prière au propriétaire de venir la chercher contre rembour des frais.

NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,

Maux de tête

KEFOL

Seul REMÈDE SOUVERAIN
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, ph^{re}, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le "KEFOL".

A vendre:

sur un passage très fréquenté de la Gruyère,

une auberge

avec verger, grange et écuries, grand jardin, jeu de quilles, lumière électrique, peu de reprise. Entrée à volonté.
S'adresser par écrit sous chiffres H1021F
à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, Fribourg. [106]

ON DEMANDE

une jeune fille forte de la campagne pour le ménage. Bon gage. — Entrée le 15 mars.
S'adresser à Mme MEYER, voiturier, Vevey.

A vendre

à Epagny, un tas de foin et regain.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal.

M. Schneuwly, archiv
VINGT-CINQU
ABONNEMEN
Suisse . . . 1 an, Fr
" . . . 6 mois,
Etranger . . 1 an, "
" . . . 6 mois
payable d'avanc
Prix du numéro : 5
On s'abonne dans
bureaux de poste
BULLE
Le cult
On parle énorm
esthétique; on y fa
rien; on l'invoque
surtout au sujet de
qu'il devient à la m
l'esthétique.
Faisons tout d'a
l'exaltation même
dans les dissertatio
sens pratique, au c
la vie moderne la p
Nous serons ensuit
nous autant moins
Qu'il se commet
tables; qu'on dém
monuments intérie
d'affreuses bâtisse
pitié, tout cela est
C'est en vue de
état d'esprit que s
beauté, dont Mm
apôtres les plus co
jusqu'à la témérité
vignerons, malheur
laissé de refroidir u
Mais peu import
et de retenir, c'est
en faveur de tout c
vraiment admirable
campagnes.
Si nous prenons
infiniment large, n
beauté proprement
FEUILLETO
LA C
MADI
M. D
Semaines après sem
interrompre, avec les
longs circuits de la pe
bois. L'hiver s'annonç
naient, sans cesse, à l'
neige l'entourait d'un
à voir l'humeur du cor
allait-il supporter la m
elle l'observait avec in
plus nerveux, puis apr
d'un pas saccadé à trav
silencieux des heures e
attachante à n'en pas d
ser ses lévriers. Tous
chambres et longuemen
cette missive quotidien